

**IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020  
AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021**

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

MME PAUMIER STEPHANIE  
26 RUE DE LA LIBÉRATION  
27380 FLEURY SUR ANDELLE

**Vos références**

**Numéro fiscal (C) :** 1105139036358

**Référence du document :** 21 B0 5988870 04  
**Adresse d'imposition au 01/01/2021 :**  
26 RUE DE LA LIBERATION  
27380 FLEURY SUR ANDELLE

**Numéro FIP** 270 93 07 1008267789 4  
**Numéro d'ordre :** 1  
**Date d'établissement :** 23/04/2021

**Vos contacts**

 Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique  
« Contact »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Somme qu'il vous reste à payer**

**0,00 €**

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.**

**Revenu fiscal de référence :** 21 954  
**Nombre de parts :** 2.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.*

*Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar.</b>	<b>Enfant(1)</b>	<b>Total</b>
Salaires.....	22884		1784	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2288			
Déduction minimale.....			- 442	
Salaires, pensions, rentes nets.....	20596		1342	21938
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>21938</b>
CSG déductible.....				- 0
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>21938</b>
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	16
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				195
Décote.....				- 195
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Dons : personnes en difficulté.....	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup></b> .....	115	115	0	- 0
Impôt proportionnel.....				+ 2
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				2
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré	Montant retenu		
Montant net de votre imposition.....	2	2		- 2
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :				* 0
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				<b>21954</b>
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> .....				16
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des				
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS Majeurs CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
D				3					2.0

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

---

>>> Suite de votre avis

cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	<b>Déclar. 1</b>
Plafond total de 2019.....	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

27043

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 05 027 417 130

### Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

17 RUE DES MOULINEAUX  
27910 PERRIERS SUR ANDELLE

Numéro FIP : 270 61 15 4776727789 3

Référence de l'avis : 20 27 0023466 89

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 07/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP LES ANDELYS  
SAID LES ANDELYS  
22 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
BP 502 27705 LES ANDELYS CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

M PAUMIER OLIVIER  
17 RUE DES MOULINEAUX  
27910 PERRIERS SUR ANDELLE

### Somme qu'il vous reste à payer

**1 419,00 €**

### Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2020 :	354,00 €
26 octobre 2020 :	354,00 €
26 novembre 2020 :	354,00 €
28 décembre 2020 :	357,00 €

**Compte qui sera débité :** FR73 2004 1010 140X XXXX XXX3 535

Identifiant de la banque : PSSTFRPPROU

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050020D05J2G417619PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

**Revenu fiscal de référence :**

**32 388**

**Nombre de parts :**

**2,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 04 05 027 417 130

# Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : PAUMIER



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
		3		2,00

<b>Détail des revenus</b>	<b>Déclar. 1</b>			<b>Total</b>
Salaires.....	35926			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3593			
Salaires, pensions, rentes nets.....	32333			32333
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			59	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				35
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>32368</b>
CSG déductible.....				- 4
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>32364</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				1713
Impôt avant réductions d'impôt.....				1713
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>	
Dons : personnes en difficulté.....	158	158	119	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			107	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				- 226
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>1487</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>		
Crédits d'impôt.....	1	1		- 1
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	7	7		- 7
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				<b>1479</b>
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2019 dû <sup>53</sup> :				<b>1479</b>
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 107
Suite en page suivante >>>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

**Avis d'impôt établi en 2020**

N° fiscal : 04 05 027 417 130

**Impôt sur les revenus de 2019**

Feuillet n° : 2 / 2

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

+ 47

**Solde d'impôt sur les revenus 2019 :****1419****TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER****1419****INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....

32388

**Informations indiquées pour mémoire**RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>

59

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....

**Déclar. 1**

15562

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

3862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

+ 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 15810

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020**Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)